

Présentation à l'intention  
des membres  
de la Commission sur les finances  
et l'administration  
(volets municipal et d'agglomération)

**2014**

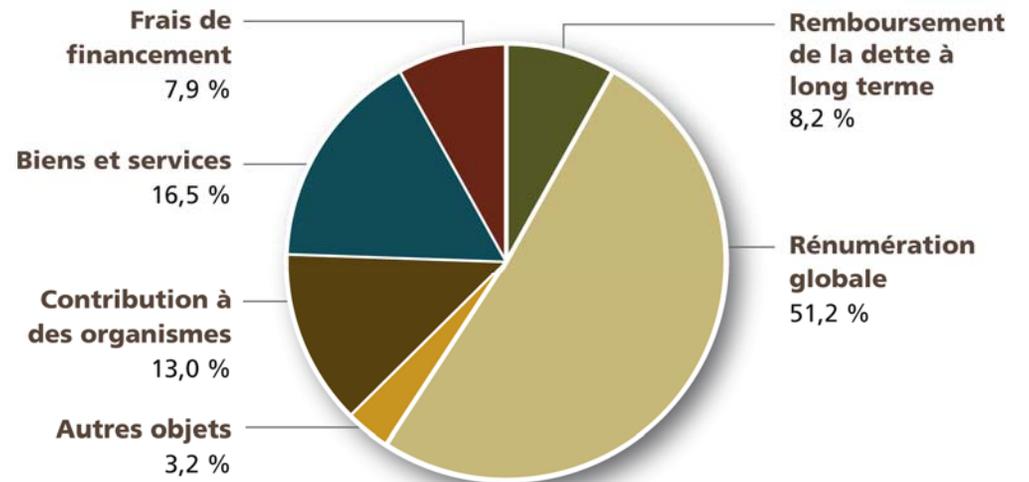
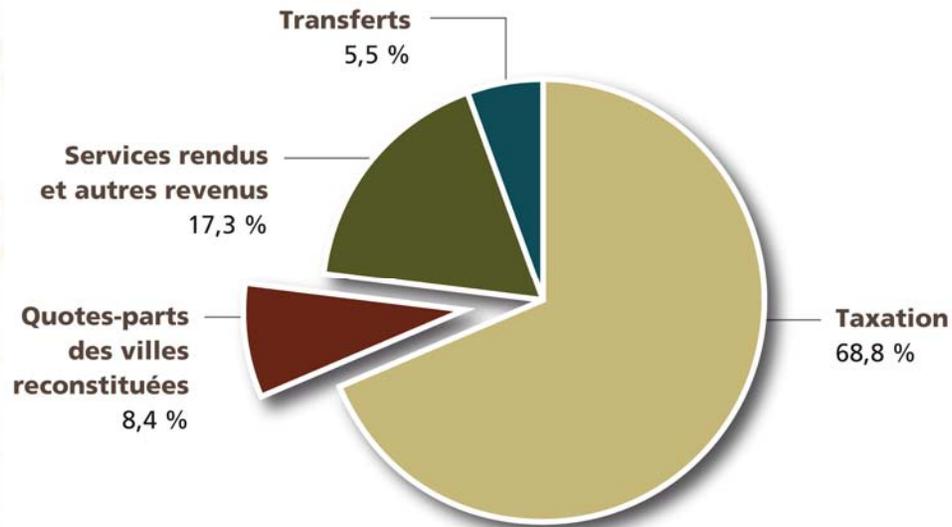
**BUDGET DE FONCTIONNEMENT**

Le 31 janvier 2014

Montréal 

## Plan de la présentation

- **Le budget global**
- **Le rôle d'évaluation 2014-2016**
- **Les quotes-parts et la fiscalité**



## Équation budgétaire simplifiée

Plan 2020 de la STM  
+ 1 % par année

Niveau du PTI actuel  
+ 1,5 % par année

Fonds de l'eau  
+ 1 % par année

### Croissance annuelle globale des dépenses

▪ Masse salariale	66 M\$
▪ Autres familles	<u>23 M\$</u>
	<b><u>89 M\$</u></b>

>

### Croissance annuelle globale des revenus de taxation de 2 %

▪ Ville centre	66,7 M\$
▪ Arrondissements	<u>2,2 M\$</u>
	<b><u>68,9 M\$</u></b>

Fonds de la voirie  
+ 0,5 % par année

Croissance immobilière  
- 0,8 % par année

Plan de développement de Montréal et Mise à niveau des infrastructures  
+ x % par année

 = Croissance des charges fiscales

## Principaux paramètres de confection du budget de 2014

- Limiter la croissance générale des charges fiscales à 2 %
- Optimiser les dépenses afin d'en limiter la croissance tout en garantissant le niveau de service aux citoyens, particulièrement en sécurité publique
- Assainir et améliorer la santé financière à long terme de la Ville :
  - ▶ Réduire l'utilisation des surplus des années antérieures
  - ▶ Produire une prévision réaliste des revenus
  - ▶ S'assurer que les dépenses sont adéquatement financées
- Accroître le financement du transport collectif
- Créer et financer une unité pour la fonction d'Inspecteur général
- Créer une provision pour le déploiement, en cours d'année, des dossiers prioritaires



Le budget global

**2014**

BUDGET DE FONCTIONNEMENT

Le 31 janvier 2014

Montréal 

## Budget de 2014

## Écart avec 2013

		Écart avec 2013	
		M\$	%
Budget global de la Ville de Montréal	4 895,4 M\$	16,6	0,3

Agglomération <sup>1</sup>	2 649,3 M\$	22,1	0,8
Local <sup>1,2</sup>	2 265,8 M\$	(6,5)	(0,3)

<sup>1</sup> Excluant les transactions interentités de 19,7 M\$, en baisse de 1 M\$ par rapport à 2013.

<sup>2</sup> Excluant les quotes-parts de la Ville de Montréal pour le financement des activités d'agglomération (1 769,6 M\$).

## Hausse des dépenses de 0,3 %

	<b>M\$</b>	<b>%</b>
■ <b>Croissance nominale des dépenses</b>	138,4	2,8
▶ Effet du changement de régime de taxation de la TVQ sur les dépenses	(48,4)	(1,0)
▶ Effet des efforts de rationalisation des dépenses de l'ensemble des unités	(73,4)	(1,5)
<b>Croissance finale des dépenses</b>	16,6	0,3
■ <b>Effet de changement de régime de taxation de la TVQ</b>		
▶ Baisse des revenus	95,0	
▶ Baisse des dépenses	48,4	
<b>Solde résiduel à absorber par la Ville</b>	46,6	

## Variation des dépenses par activités

(en millions de dollars)

	Agglomération	Municipal	Transactions interentités à éliminer	Global
<b>Comparatif 2013</b>	<b>2 627,2 \$</b>	<b>2 272,3 \$</b>	<b>(20,7 \$)</b>	<b>4 878,8 \$</b>
<b>Variation des dépenses</b>				
 Administration générale	17,4 \$	(23,7 \$)	1,0 \$	(5,3 \$)
 Sécurité publique	25,2 \$	(1,9 \$)	- \$	23,3 \$
 Transport	(2,3 \$)	(1,2 \$)	- \$	(3,5 \$)
 Hygiène du milieu	(2,0 \$)	(4,5 \$)	- \$	(6,5 \$)
 Santé et bien-être	(1,3 \$)	1,2 \$	- \$	(0,1 \$)
 Aménagement, urbanisme et développement	(15,7 \$)	3,9 \$	- \$	(11,8 \$)
 Loisirs et culture	3,2 \$	3,5 \$	- \$	6,7 \$
 Frais de financement et remboursement de la dette à long terme	(2,4 \$)	16,2 \$	- \$	13,8 \$
<b>Total de la variation des dépenses</b>	<b>22,1 \$</b>	<b>(6,5 \$)</b>	<b>1,0 \$</b>	<b>16,6 \$</b>
<b>Budget de 2014</b>	<b>2 649,3 \$</b>	<b>2 265,8 \$</b>	<b>(19,7 \$)</b>	<b>4 895,4 \$</b>

## Variation des dépenses

	(en millions de dollars)			Total
	Agglomération	Municipal	Transactions interentités à éliminer	
<b>Administration générale 2013</b>	<b>428,0 \$</b>	<b>592,8 \$</b>	<b>(20,4 \$)</b>	<b>1 000,4 \$</b>
Frais relatifs aux régimes de retraite (autres que dans les unités)	10,5 \$	3,4 \$	- \$	13,9 \$
Création de l'unité de l'Inspecteur général	2,6 \$	2,4 \$	- \$	5,0 \$
Chantier d'optimisation « Gestion allégée »	12,5 \$	9,0 \$	- \$	21,5 \$
Financement comptant de la main-d'œuvre capitalisée	(9,5 \$)	(14,2 \$)	- \$	(23,7 \$)
Provision d'une réserve pour dossiers prioritaires	4,5 \$	8,0 \$	- \$	12,5 \$
Reclassement d'activités vers loisirs et culture (immeubles)	- \$	(9,4 \$)	- \$	(9,4 \$)
Élections (somme non récurrente)	- \$	(17,0 \$)	- \$	(17,0 \$)
Économies provenant des régimes de retraite (cadres et professionnels)	(2,8 \$)	(2,2 \$)	- \$	(5,0 \$)
Provision corporative pour la rémunération (CSST et autres provisions)	(1,2 \$)	(4,0 \$)	- \$	(5,2 \$)
Divers	0,8 \$	0,3 \$	1,0 \$	2,1 \$
<b>Total</b>	<b>17,4 \$</b>	<b>(23,7 \$)</b>	<b>1,0 \$</b>	<b>(5,3 \$)</b>
<b>Administration générale 2014</b>	<b>445,4 \$</b>	<b>569,1 \$</b>	<b>(19,4 \$)</b>	<b>995,1 \$</b>



## Variation des dépenses

(en millions de dollars)

	Agglomération	Municipal	Total
<b>Sécurité publique 2013</b>	<b>1 009,3 \$</b>	<b>18,2 \$</b>	<b>1 027,5 \$</b>
Hausse de la rémunération - police	10,8 \$	- \$	10,8 \$
Hausse de la rémunération - sécurité incendie	11,7 \$	- \$	11,7 \$
Schéma de couverture de risques - sécurité incendie	2,2 \$	- \$	2,2 \$
Escouade de protection de l'intégrité municipale (EPIM)	2,4 \$	- \$	2,4 \$
Divers	(1,9 \$)	(1,9 \$)	(3,8 \$)
<b>Total</b>	<b>25,2 \$</b>	<b>(1,9 \$)</b>	<b>23,3 \$</b>
<b>Sécurité publique 2014</b>	<b>1 034,5 \$</b>	<b>16,3 \$</b>	<b>1 050,8 \$</b>



## Variation des dépenses

(en millions de dollars)

	Agglomération	Municipal	Total
<b>Transport 2013</b>	<b>470,2 \$</b>	<b>369,0 \$</b>	<b>839,2 \$</b>
Impact du changement de régime TVQ - STM	(16,3 \$)	- \$	(16,3 \$)
Impact du changement de régime TVQ et autres ajustements	- \$	(7,6 \$)	(7,6 \$)
Contribution régulière à la STM	12,5 \$	- \$	12,5 \$
Contribution à l'AMT	1,3 \$	- \$	1,3 \$
Contribution au Bureau du taxi de Montréal	3,4 \$	- \$	3,4 \$
Prêt de personnel - Stationnement de Montréal	- \$	3,9 \$	3,9 \$
SOFIL-STM	(1,5 \$)	- \$	(1,5 \$)
Divers ajustements	(1,7 \$)	2,5 \$	0,8 \$
<b>Total</b>	<b>(2,3 \$)</b>	<b>(1,2 \$)</b>	<b>(3,5 \$)</b>
<b>Transport 2014</b>	<b>467,9 \$</b>	<b>367,8 \$</b>	<b>835,7 \$</b>



## Variation des dépenses

	(en millions de dollars)		
	Agglomération	Municipal	Total
<b>Hygiène du milieu 2013</b>	<b>235,8 \$</b>	<b>199,9 \$</b>	<b>435,7 \$</b>
<b>Matières résiduelles</b>			
- Arrondissement - Impact du changement de régime TVQ et baisse du tonnage - contrat de collecte	- \$	(6,7 \$)	(6,7 \$)
- Enfouissement - Baisse du tonnage et impact du changement de régime TVQ	(5,7 \$)	- \$	(5,7 \$)
<b>Eau et égout</b>			
- Impact du changement de régime TVQ touchant eau et égout	(3,6 \$)	(0,8 \$)	(4,4 \$)
- Intégration des usines de Dorval et Pointe-Claire	6,2 \$	- \$	6,2 \$
- Hausse des coûts d'énergie et produits chimiques (hypochlorite)	2,2 \$	- \$	2,2 \$
- Entretien de réseaux secondaires	- \$	3,7 \$	3,7 \$
<b>Divers</b>	<b>(1,1 \$)</b>	<b>(0,7 \$)</b>	<b>(1,8 \$)</b>
<b>Total</b>	<b>(2,0 \$)</b>	<b>(4,5 \$)</b>	<b>(6,5 \$)</b>
<b>Hygiène du milieu 2014</b>	<b>233,8 \$</b>	<b>195,4 \$</b>	<b>429,2 \$</b>

## Variation des dépenses

(en millions de dollars)

	Agglomération	Municipal	Total
<b>Santé et bien-être 2013</b>	<b>36,2 \$</b>	<b>59,1 \$</b>	<b>95,3 \$</b>
Prêt de personnel au MESS	- \$	(0,8 \$)	(0,8 \$)
Divers (impact du changement de régime de la TVQ, reclassement d'activités et autres)	(1,3 \$)	2,0 \$	0,7 \$
<b>Total</b>	<b>(1,3 \$)</b>	<b>1,2 \$</b>	<b>(0,1 \$)</b>
<b>Santé et bien-être 2014</b>	<b>34,9 \$</b>	<b>60,3 \$</b>	<b>95,2 \$</b>



## Variation des dépenses

	(en millions de dollars)			Total
	Agglomération	Municipal	Transactions interentités à éliminer	
<b>Aménagement, urbanisme et développement 2013</b>	<b>76,0 \$</b>	<b>149,7 \$</b>	<b>(0,3 \$)</b>	<b>225,4 \$</b>
Programme Réussir@Montréal – Industrie	(18,0 \$)	- \$	- \$	(18,0 \$)
Programme Rénovation Québec	- \$	(2,6 \$)	- \$	(2,6 \$)
Réaménagement des équipes de travail au SMVT pour le schéma d'aménagement urbain	1,5 \$	(1,5 \$)	- \$	- \$
Croissance des budgets en arrondissements - aménagement et zonage	- \$	3,4 \$	- \$	3,4 \$
Contribution - Montréal en Histoires	- \$	2,2 \$	- \$	2,2 \$
Projets pour Ateliers d'artistes et revitalisation intégrée	- \$	2,5 \$	- \$	2,5 \$
Divers	0,8 \$	(0,1 \$)	- \$	0,7 \$
<b>Total</b>	<b>(15,7 \$)</b>	<b>3,9 \$</b>	<b>- \$</b>	<b>(11,8 \$)</b>

<b>Aménagement, urbanisme et développement 2014</b>	<b>60,3 \$</b>	<b>153,6 \$</b>	<b>(0,3 \$)</b>	<b>213,6 \$</b>
---	----------------	-----------------	-----------------	-----------------



## Variation des dépenses

(en millions de dollars)

	Agglomération	Municipal	Total
<b>Loisirs et culture 2013</b>	<b>81,0 \$</b>	<b>399,7 \$</b>	<b>480,7 \$</b>
Jeux du Québec 2016	1,0 \$	- \$	1,0 \$
Conseil des arts	0,5 \$	- \$	0,5 \$
Mosaïcultures non-réurrence du montant	- \$	(9,0 \$)	(9,0 \$)
Activités récréatives en arrondissements et reclassement d'activités	- \$	14,1 \$	14,1 \$
Ajout de deux nouvelles bibliothèques	- \$	1,9 \$	1,9 \$
Divers	1,7 \$	(3,5 \$)	(1,8 \$)
<b>Total</b>	<b>3,2 \$</b>	<b>3,5 \$</b>	<b>6,7 \$</b>
<b>Loisirs et culture 2014</b>	<b>84,2 \$</b>	<b>403,2 \$</b>	<b>487,4 \$</b>



## Variation des dépenses

(en millions de dollars)

	Agglomération	Municipal	Total
<b>Frais de financement et remboursement de la dette à long terme 2013</b>	<b>290,7 \$</b>	<b>484,1 \$</b>	<b>774,8 \$</b>
Frais de financement	(3,3 \$)	4,6 \$	1,3 \$
Remboursement de capital	0,9 \$	11,6 \$	12,5 \$
<b>Total</b>	<b>(2,4 \$)</b>	<b>16,2 \$</b>	<b>13,8 \$</b>
<b>Frais de financement et remboursement de la dette à long terme 2014</b>	<b>288,3 \$</b>	<b>500,3 \$</b>	<b>788,6 \$</b>



# Financement de la variation des dépenses

	(en millions de dollars)
<b>VARIATION TOTALE DES DÉPENSES À FINANCER</b>	<b>16,6 \$</b>
<b>VARIATION DES QUOTES-PARTS DES VILLES LIÉES (SAUF MONTRÉAL)</b>	<b>4,7 \$</b>
<b>VARIATION DE LA TAXATION</b>	<b>100,6 \$</b>
Croissance immobilière	30,0 \$
Croissance générale des charges fiscales de 2 %	59,8 \$
Taxes locales supplémentaires	14,0 \$
Taxe sur l'immatriculation des véhicules	1,7 \$
Taxe sur les parcs de stationnement	(3,6) \$
Autres	(1,3) \$
<b>VARIATION DES TRANSFERTS</b>	<b>(83,5) \$</b>
Changement de régime de la taxation de la TVQ	(95,0) \$
Subventions liées à la dette à long terme	(4,3) \$
Projets financés par l'Entente de 175 M\$	4,8 \$
Modifications de comptabilisation avec « Autres revenus »	8,5 \$
Autres	2,5 \$

# Financement de la variation des dépenses (suite)

	(en millions de dollars)	
<b>VARIATION TOTALE DES DÉPENSES À FINANCER (suite)</b>		<b>16,6 \$</b>
<b>VARIATION DES SERVICES RENDUS ET AUTRES REVENUS</b>		<b>(5,6) \$</b>
Mosaïcultures Internationales de Montréal	(9,0) \$	
Contraventions par le SPVM	(10,0) \$	
Droits de mutation	5,0 \$	
Revenus d'intérêt sur placement	5,4 \$	
Redevances de SCSM (parcomètres)	4,4 \$	
Revenus des prêts d'employés pour Stationnement Montréal et le Bureau du taxi	5,9 \$	
Modifications de comptabilisation avec « Transferts »	(8,5) \$	
Autres	1,2 \$	
<b>VARIATION DES AFFECTATIONS</b>		<b>0,4 \$</b>
Utilisation des surplus des années antérieures	(50,0) \$	
Nouvelles réserves financières - réhabilitation des infrastructures	(27,7) \$	
Montant à pourvoir - Corridor « Régime de retraite »	(18,0) \$	
Montant à pourvoir - Allègement pour la TVQ	45,0 \$	
Réserves financières de l'eau	43,7 \$	
Autres	7,4 \$	
<b>Écart budgétaire</b>		<b>16,6 \$ - \$</b>

## Contribution à la STM

- La contribution régulière à la STM est en hausse de 12,5 M\$ par rapport à l'année 2013 ajustée.

Contribution régulière 2013	387,9 M\$
Ajustement pour la TVQ	(16,3 M\$)
<b>Contribution régulière 2013 ajustée</b>	<b>371,6 M\$</b>
<b>Augmentation de la contribution régulière</b>	<b>12,5 M\$</b>
<b>Contribution régulière 2014</b>	<b>384,1 M\$</b>

- Par ailleurs, compte tenu de l'évolution prévue du plan d'investissement de la STM pour 2014, la Ville réduira sa contribution au programme de la SOFIL de 1,5 M\$, soit de 18,2 M\$ à 16,7 M\$.

## Charge fiscale 2014 des régimes de retraite

(en millions de dollars)

**Écart 2013****Charge comptable (Tableau 48)****596,7****12,2**

Rentes et annuités

1,5

0,5

Montants à pourvoir

(22,9)

(0,9)

Économies anticipées découlant de l'entente avec les cadres, les  
contremaîtres et les professionnels

(5,0)

(5,0)

**Charge fiscale brute****570,3****6,8**

Mesures d'allégement « corridor »

(62,0)

18,0

Économies anticipées découlant de nouvelles ententes

(20,0)

(3,0)

**Charge fiscale nette au budget de 2014****488,3****21,8**



Rôle d'évaluation  
2014-2016

**2014**

BUDGET DE FONCTIONNEMENT

Montréal 

## Indexation des valeurs - Rôle 2014-2016

- Le total des valeurs foncières inscrites au rôle déposé en septembre 2013 totalisent 296,6 G\$ (hausse de 19,5 %) pour l'agglomération, dont 242,8 G\$ pour la Ville de Montréal (hausse de 19,7 %)
  
- Ce rôle présente des augmentations des valeurs foncières imposables pour la Ville de Montréal de :
  - ▶ 21 % pour les immeubles de la catégorie résiduelle
  - ▶ 25,1 % pour les immeubles de 6 logements ou plus
  - ▶ 17,1 % pour les immeubles non résidentiels

## Neutralisation globale des effets du dépôt de rôle

- Lorsque la Ville dépose un nouveau rôle d'évaluation, elle ne s'enrichit pas. Elle ajuste ses taux pour tenir compte des nouvelles valeurs.

### Exemple fictif d'ajustement des taux – sans étalement

Assiette foncière de la ville	Total des valeurs	Taux de taxes (par 100 \$ d'évaluation)	Recettes de taxes de la ville
Rôle précédent – 2011	1,0 G\$	1,0000 \$	10 M\$
Nouveau rôle – 2014	1,197 G\$	0,8354 \$	10 M\$

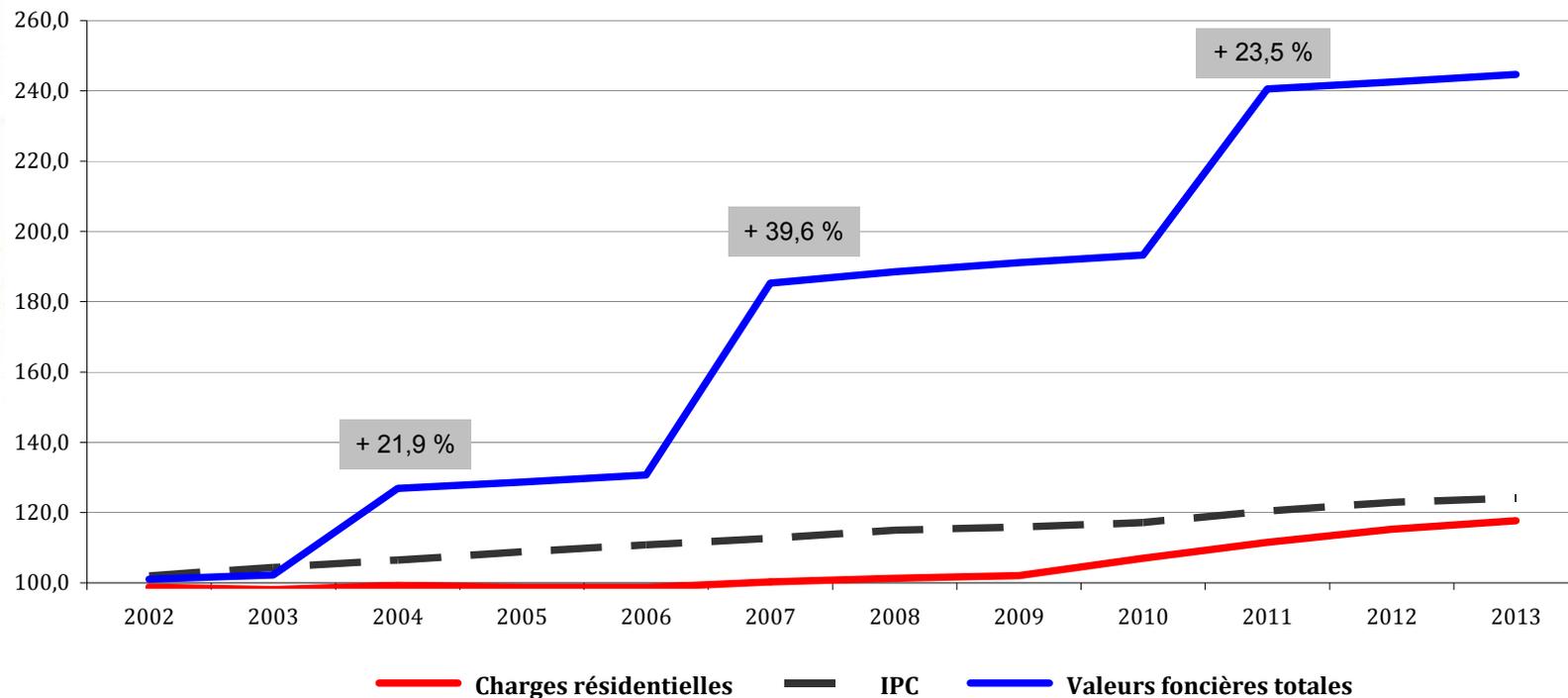
*Exemple d'ajustement des taux de taxes avec une indexation des valeurs de 19,7 %, ce qui correspond à l'indexation moyenne des valeurs au rôle lors du dépôt, toutes catégories d'immeubles confondues.*

## Neutralisation globale des effets du dépôt de rôle

- Le graphique suivant démontre que l'évolution du fardeau fiscal des contribuables montréalais n'a pas suivi les augmentations des valeurs foncières depuis 2001.

Évolution des charges fiscales, de l'inflation et des valeurs foncières depuis 2001

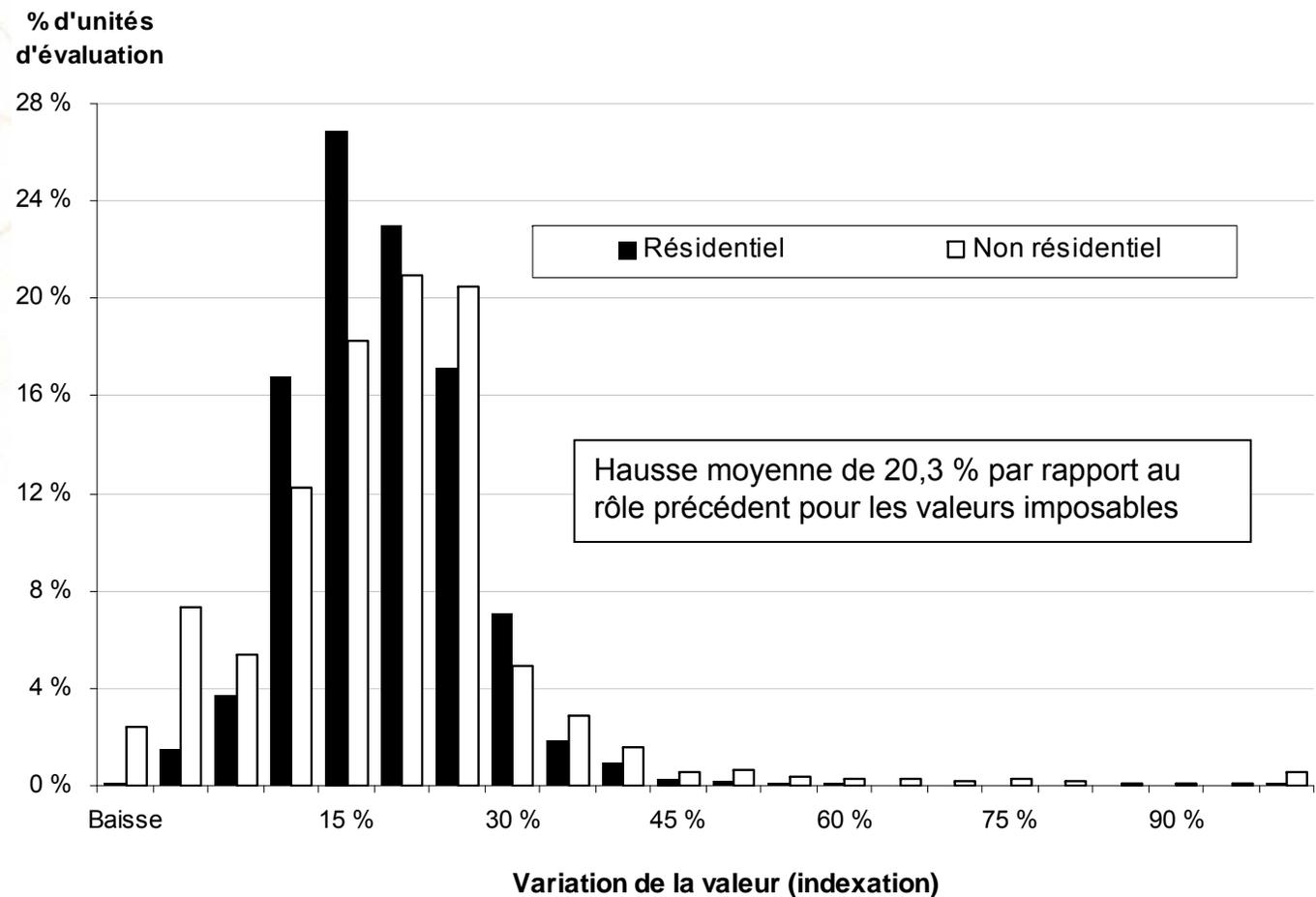
Indice (2001 = 100)



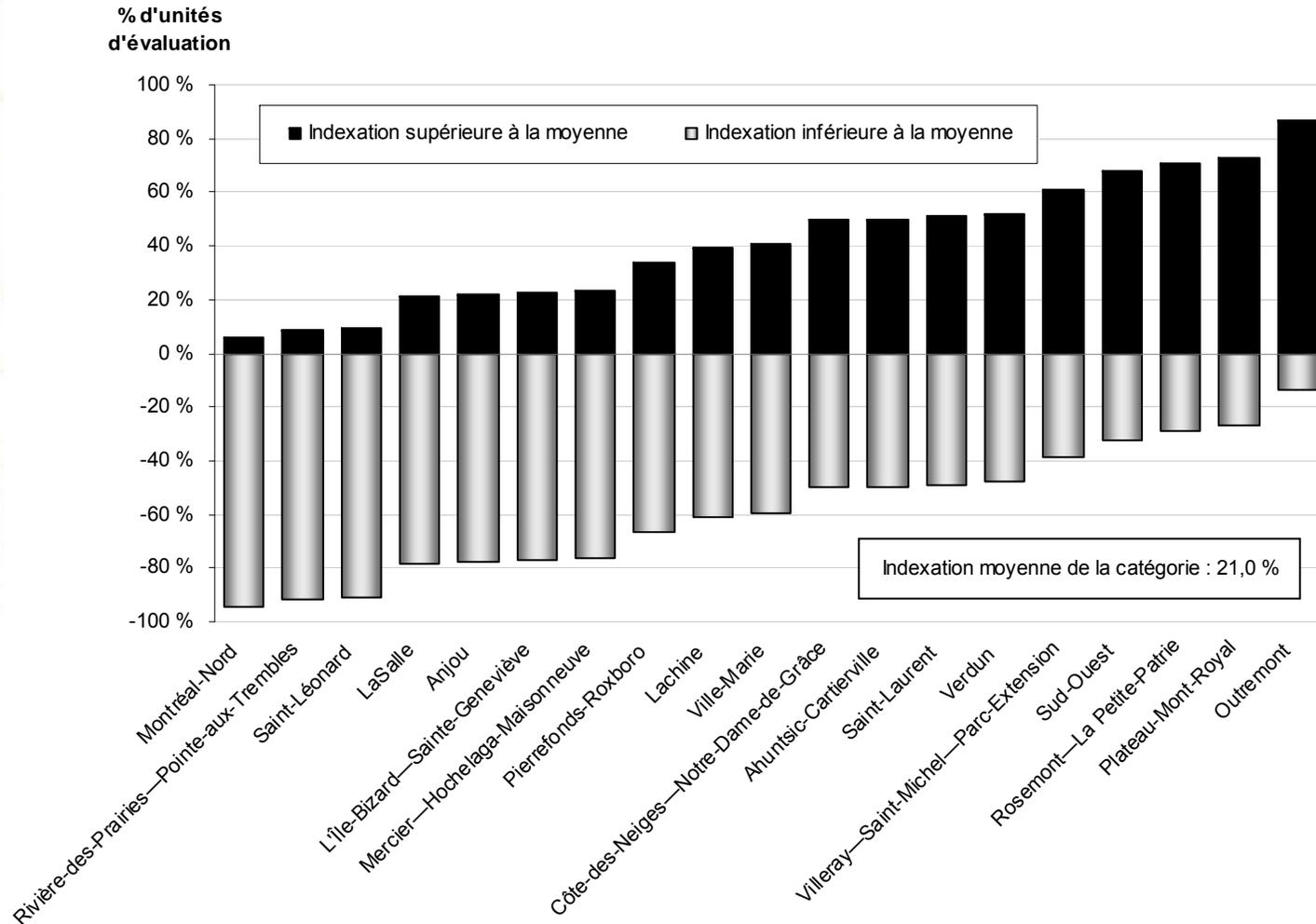
Dispersion des variations de valeurs foncières des immeubles résidentiels et non résidentiels imposables entre le rôle 2011-2013 et le rôle 2014-2016

Des écarts sont observables entre :

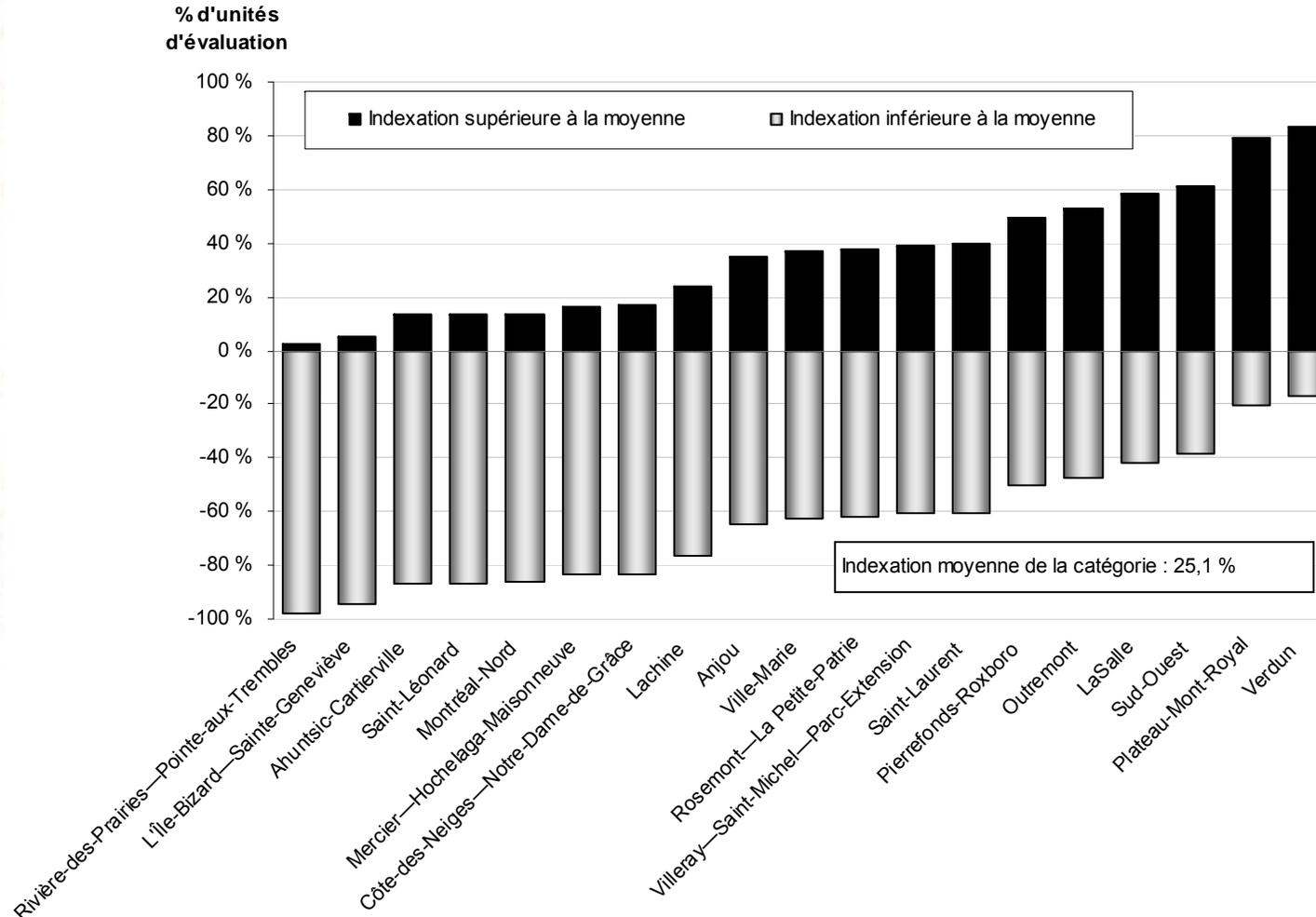
- ▶ les diverses catégories d'immeubles,
- ▶ les immeubles d'une même catégorie,
- ▶ les arrondissements de Montréal.



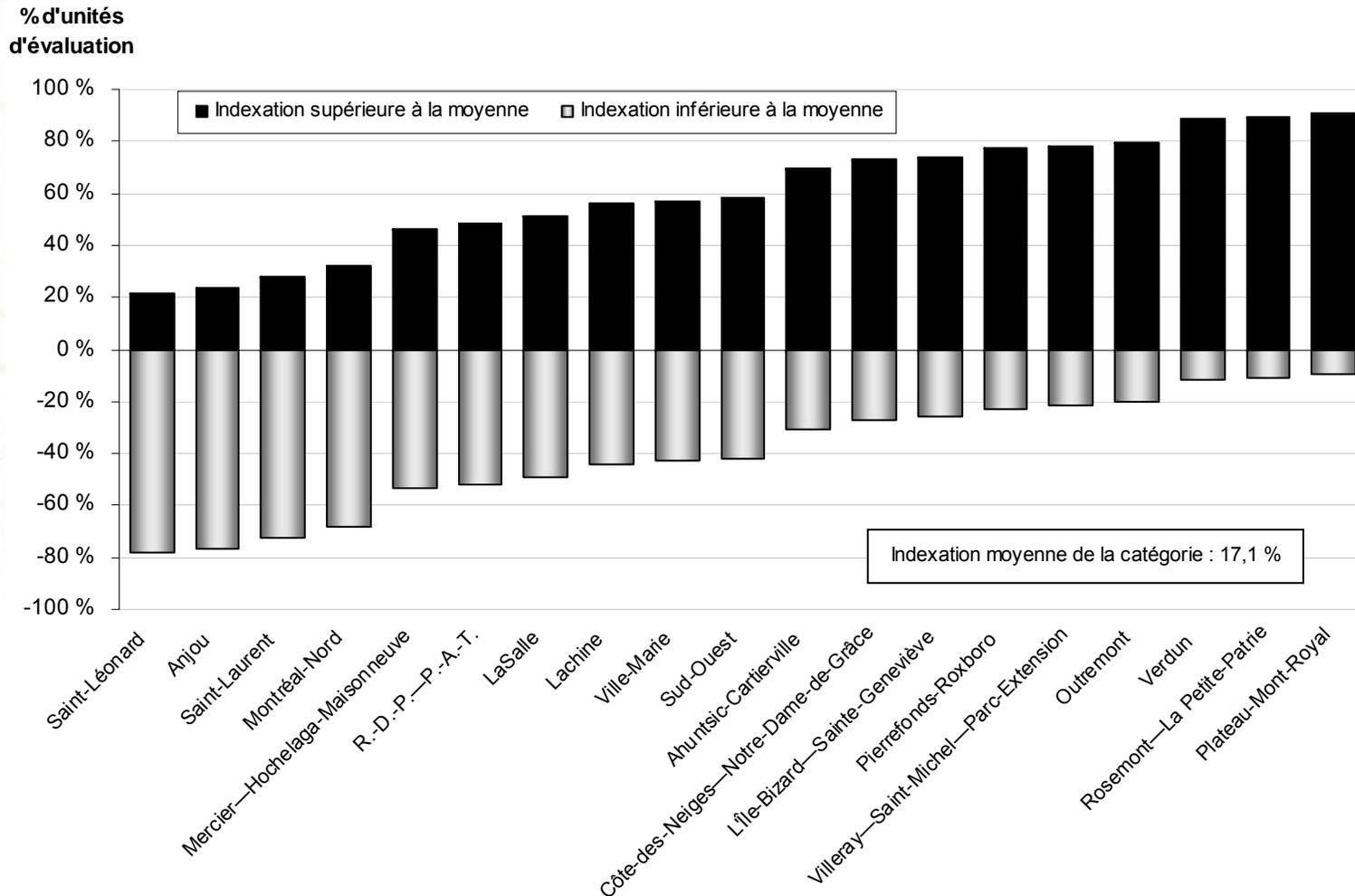
Dispersion des variations de valeurs foncières des immeubles de 5 logements et moins par rapport à l'indexation moyenne entre le rôle 2011-2013 et le rôle 2014-2016, par arrondissements



Dispersion des variations de valeurs foncières des immeubles de 6 logements ou plus par rapport à l'indexation moyenne entre le rôle 2011-2013 et le rôle 2014-2016, par arrondissements



Dispersion des variations de valeurs foncières des immeubles non résidentiels par rapport à l'indexation moyenne entre le rôle 2011-2013 et le rôle 2014-2016, par arrondissements



## Atténuation des effets de rôle

- Le fait que les variations de valeurs ne sont pas uniformes selon les propriétés génère des déplacements fiscaux.
- L'étalement des valeurs répartit linéairement sur trois ans (durée d'un rôle) l'augmentation (ou la diminution) de la valeur de la propriété. Les déplacements fiscaux sont donc également lissés sur 3 ans.
- Cette mesure est traditionnellement appliquée par la Ville de Montréal.
- Le conseil municipal a adopté le 16 décembre 2013 une résolution à cet effet pour le rôle 2014-2016.

## Étalement

## Exemple d'étalement pour une propriété :

	Propriété A	Propriété B
<b>Données de base</b>		
Valeur au rôle 2011-2013 (3 ans)	350 000 \$	350 000 \$
Valeur au rôle 2014-2016 (3 ans)	320 000 \$	425 000 \$
Variation de la valeur au rôle	(30 000) \$	75 000 \$
<b>Calcul de la valeur ajustée</b>		
Valeur au rôle 2011-2013	350 000 \$	350 000 \$
+/- le tiers de la variation de valeur	(10 000) \$	25 000 \$
<b>Valeur ajustée pour 2014</b>	<b>340 000 \$</b>	<b>375 000 \$</b>
<b>Valeur ajustée pour 2015</b>	<b>330 000 \$</b>	<b>400 000 \$</b>
<b>Valeur ajustée pour 2016</b>	<b>320 000 \$</b>	<b>425 000 \$</b>

## Rôle d'évaluation 2014-2016 et quotes-parts

- Les règles de l'établissement du potentiel fiscal pour la répartition des dépenses d'agglomération entre les villes liées sont déterminées par arrêté ministériel.
- Lors du dépôt d'un nouveau rôle, il est prévu que :
  - ▶ les effets du dépôt de ce rôle sont neutralisés,
  - ▶ les pourcentages applicables aux assiettes foncières des immeubles institutionnels sont modifiés.
- Cette dernière donnée n'a toutefois pas encore été obtenue du MAMROT. En conséquence, le potentiel fiscal 2014 est estimatif dans l'attente de cette donnée.
- Par ailleurs, la croissance immobilière modifie la répartition du poids des villes dans le potentiel fiscal d'agglomération, comme tous les ans.

## Rôle d'évaluation 2014-2016 et quotes-parts

<b>Par ville</b>	<b>Potentiel fiscal 2011 aux fins de la répartition des dépenses de l'agglomération</b> <i>(art. 5 - A.M. 2008)</i> <b>A</b>	<b>Croissance immobilière entre le 15 septembre 2010 et le 11 septembre 2013</b> <i>(art. 10 - A.M. 2008)</i> <b>B</b>	<b>Potentiel fiscal à la veille du dépôt du rôle 2014</b> <b><u>Données préliminaires</u></b> <i>(art. 10 - A.M. 2008)</i> <b>C = A + B</b>
<b>Ville de Montréal</b>	<b>170 869 201 438 81,132 %</b>	<b>5 113 932 463 88,91 %</b>	<b>175 983 133 900 81,339 %</b>
<b>Villes reconstituées</b>	<b>39 737 880 707 18,868 %</b>	<b>637 908 386 11,09 %</b>	<b>40 375 789 092 18,661 %</b>
Baie d'Urfé	1 111 429 033 0,53 %	33 217 856 0,58 %	1 144 646 889 0,53 %
Beaconsfield	1 968 728 502 0,93 %	40 264 002 0,70 %	2 008 992 504 0,93 %
Côte-Saint-Luc	2 769 006 537 1,31 %	25 629 224 0,45 %	2 794 635 761 1,29 %
Dollard-des Ormeaux	3 859 319 149 1,83 %	89 861 256 1,56 %	3 949 180 405 1,83 %
Dorval	7 081 585 718 3,36 %	157 412 880 2,74 %	7 238 998 597 3,35 %
Hampstead	983 998 751 0,47 %	10 536 100 0,18 %	994 534 851 0,46 %
L'Île-Dorval	5 072 817 0,00 %	79 600 0,00 %	5 152 417 0,00 %
Kirkland	2 999 450 908 1,42 %	31 455 737 0,55 %	3 030 906 645 1,40 %
Mont-Royal	4 372 844 956 2,08 %	118 360 244 2,06 %	4 491 205 200 2,08 %
Montréal-Est	1 773 560 856 0,84 %	(27 094 759) (0,47 %)	1 746 466 097 0,81 %
Montréal-Ouest	521 215 468 0,25 %	3 270 764 0,06 %	524 486 232 0,24 %
Pointe-Claire	5 913 773 722 2,81 %	48 060 312 0,84 %	5 961 834 034 2,76 %
Senneville	374 567 183 0,18 %	(4 949 008) (0,09 %)	369 618 175 0,17 %
Sainte-Anne-de-Bellevue	938 823 699 0,45 %	52 309 093 0,91 %	991 132 792 0,46 %
Westmount	5 064 503 409 2,40 %	59 495 084 1,03 %	5 123 998 493 2,37 %
<b>Agglomération</b>	<b>210 607 082 145 100,00 %</b>	<b>5 751 840 848 100,00 %</b>	<b>216 358 922 993 100,00 %</b>



Les quotes-parts et  
la fiscalité

**2014**

BUDGET DE FONCTIONNEMENT

Le 31 janvier 2014

Montréal 

# Quotes-parts d'agglomération 2014

(en milliers de dollars)

## BUDGET DU CONSEIL D'AGGLOMÉRATION

	COMPARATIF 2013	BUDGET 2014	ÉCART (%)
<b>QUOTES-PARTS</b>			
Dépenses générales	1 856 101,7	<b>1 912 002,3</b>	3,0
Service de l'eau <sup>1</sup>	198 882,4	<b>157 850,8</b>	(20,6)
Alimentation en eau potable	52 004,2	<b>60 774,9</b>	16,9
Dettes de la voirie artérielle (2006-2008)	29 934,4	<b>24 724,9</b>	(17,4)
Service des premiers répondants	7 026,1	<b>6 932,3</b>	(1,3)
Tarifaire (compteurs d'eau)	0,0	<b>4 597,7</b>	-
Financement des investissements admissibles à la TECQ	3 649,5	<b>3 969,9</b>	8,8
Financement des investissements admissibles au FCCQ	0,0	<b>160,5</b>	-
<b>TOTAL</b>	<b>2 147 598,3</b>	<b>2 171 013,3</b>	1,1

<sup>1</sup> En raison de la non-reconduction de certains articles du Décret d'agglomération, la portée de la réserve financière de l'eau à l'agglomération est élargie en 2014. Elle n'est plus alimentée uniquement par le biais d'une quote-part spécifique pour la réserve financière mais par l'équivalent de l'ensemble des revenus provenant des diverses quotes-parts de l'eau. Ainsi, le budget 2013 est ici redressé pour rendre comparables les quotes-parts pour le service de l'eau.

## Quotes-parts de la Ville de Montréal pour le financement des activités d'agglomération 2014

(en milliers de dollars)

	COMPARATIF 2013	BUDGET 2014	ÉCART (%)
<b>QUOTES-PARTS</b>			
Dépenses générales	1 508 111,9	<b>1 555 189,1</b>	3,1
Service de l'eau <sup>1</sup>	161 595,1	<b>128 393,0</b>	(20,5)
Alimentation en eau potable	47 879,3	<b>53 139,1</b>	11,0
Dettes de la voirie artérielle (2006-2008)	27 594,7	<b>22 777,4</b>	(17,5)
Service des premiers répondants	5 783,9	<b>5 712,4</b>	(1,2)
Tarifaire (compteurs d'eau)	0,0	<b>4 427,5</b>	-
<b>TOTAL</b>	<b>1 750 964,9</b>	<b>1 769 638,5</b>	<b>1,1</b>

<sup>1</sup> En raison de la non-reconduction de certains articles du Décret d'agglomération, la portée de la réserve financière de l'eau à l'agglomération est élargie en 2014. Elle n'est plus alimentée uniquement par le biais d'une quote-part spécifique pour la réserve financière mais par l'équivalent de l'ensemble des revenus provenant des diverses quotes-parts de l'eau. Ainsi, le budget 2013 est ici redressé pour rendre comparables les quotes-parts pour le service de l'eau.

Quotes-  
parts  
d'agglomération  
2014 - par  
villes

Par ville	Budget de 2013		Budget de 2014		Écart	
	(000 \$)	Part relative	(000 \$)	Part relative	(000 \$)	(%)
<b>Ville de Montréal</b>	<b>1 750 964,8</b>	<b>81,531%</b>	<b>1 769 638,6</b>	<b>81,512%</b>	<b>18 673,7</b>	<b>1,1 %</b>
<b>Villes reconstituées</b>	<b>396 633,5</b>	<b>18,469%</b>	<b>401 374,8</b>	<b>18,488%</b>	<b>4 741,3</b>	<b>1,2 %</b>
Baie-D'Urfé	11 042,2	0,514%	11 258,2	0,519%	216,0	2,0 %
Beaconsfield	19 821,1	0,923%	20 287,1	0,934%	466,0	2,4 %
Côte-Saint-Luc	27 731,2	1,291%	27 920,6	1,286%	189,4	0,7 %
Dollard-Des Ormeaux	39 058,2	1,819%	39 411,1	1,815%	352,9	0,9 %
Dorval	70 388,7	3,278%	71 611,9	3,299%	1 223,2	1,7 %
Hampstead	9 823,2	0,457%	9 903,8	0,456%	80,6	0,8 %
L'Île-Dorval	49,3	0,002%	54,6	0,003%	5,3	10,8 %
Kirkland	29 703,2	1,383%	30 186,8	1,390%	483,5	1,6 %
Mont-Royal	44 342,8	2,065%	44 397,5	2,045%	54,7	0,1 %
Montréal-Est	17 415,8	0,811%	17 616,7	0,811%	200,9	1,2 %
Montréal-Ouest	5 140,6	0,239%	5 168,8	0,238%	28,2	0,5 %
Pointe-Claire	58 614,0	2,729%	59 536,1	2,742%	922,1	1,6 %
Senneville	3 654,1	0,170%	3 643,1	0,168%	(11,1)	(0,3 %)
Sainte-Anne-de-Bellevue	9 582,5	0,446%	9 947,4	0,458%	364,9	3,8 %
Westmount	50 266,7	2,341%	50 431,2	2,323%	164,5	0,3 %
<b>Total - Agglomération</b>	<b>2 147 598,3</b>	<b>100,000%</b>	<b>2 171 013,3</b>	<b>100,000%</b>	<b>23 415,0</b>	<b>1,1 %</b>

## Fiscalité municipale – Faits saillants

- L'Administration augmente les charges fiscales de 2 %, tant pour les immeubles résidentiels que non résidentiels.
- Cette décision entraîne une variation générale des charges fiscales des immeubles résidentiels de 1,9 % et de 2 % pour les immeubles non résidentiels.
- Création de deux réserves financières pour la réhabilitation des infrastructures. Globalement, le niveau des contributions aux réserves demeure stable et les contribuables ne verront aucun impact sur leurs charges fiscales.
- Les arrondissements augmentent globalement leurs taxes de services de 13 %, ce qui se traduit par une augmentation des charges fiscales des contribuables d'environ 0,9 % pour les immeubles résidentiels et 0,1 % pour les immeubles non résidentiels.

## Arrondissements - Revenus de la taxation

Ce tableau représente  
l'évolution des revenus  
des taxes de services  
au 11 septembre 2013.

Les revenus prévus  
pour la croissance  
immobilière, d'environ  
1 M\$ s'ajoutent pour  
donner les revenus  
prévus au budget des  
arrondissements.

Arrondissements	Revenus 2013 <sup>1</sup>	Revenus 2014	Écart		Taux 2014 <sup>2</sup>
	(000 \$)	(000 \$)	(000 \$)	(%)	(\$ / 100 \$)
Ahuntsic-Cartierville	6 181,7	6 300,6	118,9	1,9 %	0,0477
Anjou	3 394,1	5 616,8	2 222,6	65,5 %	0,1100
Côte-des-Neiges–Notre-Dame-de-Grâce	7 128,6	7 686,1	557,5	7,8 %	0,0500
Lachine	3 779,5	3 911,6	132,1	3,5 %	0,0799
LaSalle	7 883,2	8 344,4	461,2	5,9 %	0,1149
L'Île-Bizard–Sainte-Geneviève	1 092,8	1 155,1	62,3	5,7 %	0,0500
Mercier–Hochelaga-Maisonneuve	6 621,7	8 160,6	1 538,9	23,2 %	0,0700
Montréal-Nord	7 354,7	7 691,5	336,8	4,6 %	0,1416
Outremont	2 139,6	2 181,4	41,8	2,0 %	0,0470
Pierrefonds-Roxboro	4 609,4	4 701,6	92,2	2,0 %	0,0724
Plateau-Mont-Royal	6 007,6	6 558,3	550,6	9,2 %	0,0500
Rivière-des-Prairies–Pointe-aux-Trembles	4 847,7	10 120,9	5 273,2	108,8 %	0,1000
Rosemont–La Petite-Patrie	5 758,6	5 870,8	112,2	1,9 %	0,0471
Saint-Laurent	9 401,9	9 956,6	554,7	5,9 %	0,0700
Saint-Léonard	4 863,7	6 336,3	1 472,7	30,3 %	0,0861
Sud-Ouest	4 195,3	4 541,5	346,3	8,3 %	0,0618
Verdun	5 762,5	5 876,0	113,5	2,0 %	0,0766
Ville-Marie	13 783,8	14 048,9	265,2	1,9 %	0,0477
Villeray–Saint-Michel–Parc-Extension	4 771,5	5 130,8	359,3	7,5 %	0,0500
<b>Total</b>	<b>109 577,9</b>	<b>124 189,8</b>	<b>14 611,9</b>	<b>13,3 %</b>	<b>s.o.</b>

<sup>1</sup> Les revenus des taxes relatives aux services des arrondissements 2013 ont été actualisés pour tenir compte de la croissance immobilière entre le 15 septembre 2012 et le 11 septembre 2013.

<sup>2</sup> Les taux présentés dans le tableau correspondent à la somme des taux appliqués dans les arrondissements. Dans le cas de l'arrondissement Lachine, il s'agit d'un équivalent foncier puisque l'une des taxes de services de l'arrondissement est un tarif par logement.

## Variation des charges fiscales

- Les variations de charges fiscales par arrondissement seront inférieures ou supérieures aux moyennes en fonction des facteurs suivants :
  - ▶ La variation des taxes d'arrondissement
  - ▶ Le taux de croissance du rôle d'évaluation de l'arrondissement par rapport au taux de croissance moyen du rôle
  - ▶ L'écart entre le taux de taxation du PTI de l'arrondissement et le taux de taxation moyen du PTI local pour l'ensemble des arrondissements
  - ▶ La variation de la dette historique par secteur

# Variation des charges fiscales entre 2013 et 2014

Arrondissements	Immeubles résidentiels			Immeubles non résidentiels		
	Variation générale des charges fiscales <sup>1</sup>	Variation des taxes d'arrondissement de services	Variation des charges fiscales totales	Variation générale des charges fiscales <sup>1</sup>	Variation des taxes d'arrondissement de services	Variation des charges fiscales totales
Ahuntsic-Cartierville	1,2 %	0,1 %	1,3 %	0,8 %	–	0,8 %
Anjou	0,6 %	4,3 %	4,9 %	1,5 %	1,1 %	2,6 %
Côte-des-Neiges–Notre-Dame-de-Grâce	2,0 %	0,4 %	2,4 %	1,7 %	0,1 %	1,8 %
Lachine	2,8 %	0,3 %	3,1 %	(0,3 %)	0,1 %	(0,2 %)
LaSalle	1,1 %	0,7 %	1,8 %	0,6 %	0,2 %	0,8 %
L'Île-Bizard–Sainte-Geneviève	1,4 %	0,3 %	1,7 %	0,2 %	0,1 %	0,3 %
Mercier–Hochelaga-Maisonneuve	0,9 %	1,4 %	2,3 %	0,6 %	0,3 %	0,9 %
Montréal-Nord	0,5 %	0,6 %	1,1 %	0,9 %	0,1 %	1,0 %
Outremont	3,8 %	0,1 %	3,9 %	2,6 %	–	2,6 %
Pierrefonds-Roxboro	1,5 %	0,2 %	1,7 %	2,6 %	–	2,6 %
Plateau-Mont-Royal	4,1 %	0,5 %	4,6 %	4,3 %	0,1 %	4,4 %
Rivière-des-Prairies–Pointe-aux-Trembles	(0,2 %)	5,5 %	5,3 %	(0,5 %)	1,2 %	0,7 %
Rosemont–La Petite-Patrie	2,5 %	0,1 %	2,6 %	3,1 %	–	3,1 %
Saint-Laurent	3,1 %	0,4 %	3,5 %	0,3 %	0,1 %	0,4 %
Saint-Léonard	0,4 %	2,2 %	2,6 %	1,4 %	0,5 %	1,9 %
Sud-Ouest	3,2 %	0,5 %	3,7 %	1,6 %	0,1 %	1,7 %
Verdun	1,8 %	0,2 %	2,0 %	3,2 %	–	3,2 %
Ville-Marie	1,5 %	0,1 %	1,6 %	3,0 %	–	3,0 %
Villeray–Saint-Michel–Parc-Extension	2,7 %	0,4 %	3,1 %	2,2 %	0,1 %	2,3 %
<b>VILLE DE MONTRÉAL</b>	<b>1,9 %</b>			<b>2,0 %</b>		

– Donnée infime

<sup>1</sup> Les variations générales des charges fiscales comprennent la taxe foncière générale, les taxes relatives à l'eau et à la voirie, les tarifs fiscaux ainsi que les taxes d'arrondissement relatives aux investissements. Elles excluent les variations des taxes d'arrondissements relatives aux services.

Source : Compilation actualisée au 11 septembre 2013 et effectuée à partir des paramètres fiscaux de 2013 et de 2014.

## Résidence unifamiliale de valeur moyenne à Montréal



### Variation des charges fiscales

	2013 (\$)	2014 (\$)	Effet sur les charges (%)
<b>Variation générale des charges fiscales<sup>2</sup></b> (Indexation des charges fiscales de 2 % à l'ensemble des contribuables par le conseil municipal)	3 145 \$	3 207 \$	1,9 %
<b>Taxe d'arrondissement relative aux services</b> (Effet moyen qui diffère selon les décisions des arrondissements)	219 \$	251 \$	0,9 %

<sup>1</sup> Les valeurs foncières ajustées sont celles d'une résidence moyenne évaluée à 418 480 \$ au rôle d'évaluation 2014-2016.

<sup>2</sup> Les variations générales des charges fiscales comprennent la taxe foncière générale, les tarifs fiscaux, les taxes relatives à l'eau ainsi que les taxes d'arrondissement relatives aux investissements.

FIN  
DE LA  
PRÉSENTATION

**2014**

BUDGET DE FONCTIONNEMENT

M E R C I

Montréal 